

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	34	38

N° 161/2019

OBJET : Travaux d'extension du siège de la CCBA - Lot 3 – charpente métallique (Entreprise DL GARONNE) / Autorisation de signature de l'avenant n°3

L'an deux mille dix-neuf et le 1^{er} octobre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 24 septembre 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la commune d'Auterive, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Michel COURTIADÉ, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATION : Gilles COMBES donne procuration à Danielle TENSA, Philippe FOURMENTIN à Nadine BARRE, René MARCHAND à Nathalie LAVAIL-MAZZOLO et Pascal TATIBOUET à Annick MELINAT.

ABSENTS : Madame Pierrette HENDRICK ; Messieurs Jean DELCASSE, Régis GRANGE et Serge MARQUIER.

ABSENTS EXCUSES : Madame Sabine PARACHE ; Messieurs Pierre-Yves CAILLAT, Jean CHENIN, Patrick LACAMPAGNE, René PACHER et Sébastien VINCINI.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Cathy HOAREAU a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge de la Commission d'Appels d'Offres indique que, dans le cadre des travaux d'extension du siège de la Communauté de Communes, les travaux du lot 6 charpente métallique sont réalisés par l'entreprise DL Garonne.

Il précise que l'avenant porte sur la dépose de la croix de stabilisation située dans l'ancien bâtiment de la CCBA (bâtiment 1 – ancienne salle du conseil). La modification technique intervient dans le cadre de la modification de la structure existante y compris la dépose de la stabilité verticale existante afin de pouvoir créer une porte de communication entre le bureau « pôle accueil usagers » et l'accueil.

Il précise que cet avenant a une incidence financière sur le montant du marché :

- Montant initial du marché : 142 986.35 € HT
- Montant de l'avenant 1 : 3 844.00 € HT
- Montant de l'avenant 2 : 2 876.30.00 € HT
- Montant de l'avenant 3 : 1 950.00 € HT
- Nouveau montant du marché : 151 656.65 € HT
- Evolution globale du marché : + 6.06 %

Les membres de la CAO ont émis un avis favorable à la proposition d'avenant lors de la CAO du 16 septembre 2019.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°1

Fait et délibéré à la salle du conseil municipal de la commune d'Auterive, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS